

# La Fabrique des chercheur-ses

## Enquête et surveillance étatique

### 1 - Est-ce que les chercheur-ses sont concerné-es ?

On pense souvent que les chercheur-ses sont relativement épargné-es par les pratiques de surveillance, en comparaison aux journalistes ou activistes. L'essence même du travail en SHS est pourtant de récolter des informations – parfois sensibles – à partir d'enquêtes de terrain. Le volume d'informations collectées sur plusieurs années ainsi que le large carnet d'adresses des chercheur-ses les rendent particulièrement susceptibles d'intéresser les autorités.

### 2- Les outils de la surveillance

En tant que chercheur-se, on est beaucoup moins invisible sur notre terrain qu'on ne l'imagine. Une enquête laisse des traces physiques et technologiques, d'autant plus que les techniques de surveillance évoluent très rapidement. Mais la surveillance reste aussi humaine, comme le démontrent les nombreux exemples de chercheur-ses suivi-es dans la rue, écouté-es lors d'entretiens dans des cafés voire interdits de territoire à la douane.

### 3 - Les lieux de la surveillance

La surveillance n'a pas de frontières, tous les terrains d'enquêtes peuvent être concernés. Loin de n'être réservé qu'aux domaines les plus évidents (énergie, armée, diplomatie), les moyens de surveillances déployés par le pouvoir peuvent viser des sujets à première vue moins sensibles. Mouvements d'opposition, politique d'aménagement du territoire, minorités : nombre de chercheur-ses ont découvert sur le tard que leurs sujets d'enquête étaient dans le viseur des autorités.

### 4 - Peut-on éviter la surveillance?

Soyons réalistes : il est impossible d'échapper à la surveillance si l'on intéresse une agence gouvernementale. Les moyens de surveillance sont si développés qu'on peut être écouté-e ou suivi-e sans s'en rendre compte. Si l'anonymat est impossible, on peut prendre certaines précautions pour réduire les risques, d'abord pour ses enquêté-es et puis pour sa propre sécurité et sa capacité à déployer son enquête.

## 5 - Les canaux alternatifs de communication

---

Des outils de communication ont été créés pour essayer de contourner les outils de surveillance. Vous pouvez par exemple communiquer sur Signal plutôt que Whatsapp, faire usage d'une adresse email chiffrée ou placer vos documents sur un espace de stockage protégé. Mais ces précautions comportent également un risque pour les chercheur-ses : susciter la suspicion auprès des enquêté.es sur le terrain.

## 6 - Multiplier les supports de stockage

---

Les données récoltées par les chercheur-ses sont plus susceptibles d'être volées si elles sont stockées au même endroit. La première précaution à prendre est de multiplier les supports de stockage d'informations : carnets de terrain, disque dur externe, ordinateur, drive, brouillon d'emails... Aucune action unique ne peut vous protéger totalement de la surveillance, mais l'accumulation de ces petits réflexes peut faire la différence. Et puis le point positif, c'est qu'en multipliant les supports de stockage, vous ne pouvez pas perdre toute votre thèse d'un coup !

## 7 - Être attentif-ve aux informations que l'on donne

---

Un réflexe peut paraître évident mais il reste crucial, il faut faire attention aux informations que l'on donne : publication sur les réseaux sociaux, manière de se présenter sur le terrain. Si vous savez que des informations sont sensibles, évitez de les transmettre par smartphone et privilégiez de rencontrer directement la personne. Par ailleurs, faites le choix de ne pas prendre votre smartphone constamment avec vous, surtout pour des entretiens sensibles. Enfin, il est important d'être cohérent.e et honnête dans la manière de se présenter auprès des enquêté.es, pour ne pas susciter la suspicion. Veiller à vous renseigner auprès d'eux pour savoir si le sujet est sensible, afin d'anticiper les possibles difficultés.

## 8 - Protéger ses enquêté-es

---

Les chercheur-ses peuvent être surveillé-es, mais ce sont les enquêté-es qui sont les plus susceptibles d'être mis-es en danger. Ce sont donc eux et elles qui doivent être la première préoccupation des chercheur-ses. Pour cela, il faut communiquer avec les enquêté-es sur les potentiels risques de surveillance, et être attentif-ves à leurs préoccupations. La protection des enquêté-es est cruciale pendant l'enquête de terrain, mais aussi après, lors de la publication. Conservez un lien étroit avec les enquêté-es tout au long du processus de recherche, et gardez en tête qu'aucune enquête ne justifie de mettre en danger une source.

## 9 - La lutte contre la surveillance illégale

Si vous pensez faire l'objet d'une surveillance illégale, la prochaine étape est de contacter des associations et ONG internationales spécialisées dans la lutte contre les menaces digitales. Vous pouvez par exemple demander un soutien technique au Citizen Lab de l'Université de Toronto, vous rapprocher en France de l'association Nothing2Hide qui forme à la sécurité en ligne ou présenter votre situation à des ONG spécialisées comme Amnesty International, RSF ou la FIDH.

## 10 - L'enquête de terrain comme solution

La surveillance s'est généralisée, et tout le monde peut être concerné-e. Mais cela ne veut pas dire pour autant que les chercheur-ses doivent arrêter de mener des enquêtes de terrain. Face au défi de la surveillance numérique, la meilleure réponse des SHS reste l'enquête de terrain sur place, en se protégeant soi-même et ses enquêté-es.

Cette fiche synthétise une séance de formation organisée par Noria Research et animée par Xavier Guignard, chercheur au programme MENA de Noria, et Olivier Tesquet, journaliste à Télérama spécialisé sur les questions de surveillance.

### Pôle formation

[www.noria-research.com/formation/](http://www.noria-research.com/formation/)  
[training@noria-research.com](mailto:training@noria-research.com)